

MASTER URBANISME ET AMENAGEMENT

MASTER 1 UA spécialité AUDT

Livret de l'étudiant

Année 2024-2025

Responsable et contacts :

Alexis Conesa

conesa@unistra.fr

 <p>Institut de géo-aménagement et d'urbanisme</p>	 <p>Faculté de Géographie et d'Aménagement Strasbourg</p>	<p>Université</p> <p>de Strasbourg</p>
 <p>Strasbourg, école d'architecture ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG</p>	 <p>STITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES STRASBOURG</p>	

Site internet : <http://geographie.unistra.fr>

LIVRET PEDAGOGIQUE DE L'ETUDIANT

M1 et M2 Urbanisme et Aménagement

Documents annexés :

- 1) *Calendrier annuel de la formation*
- 2) *Maquette des enseignements avec Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences des étudiants (MECC)*
- 3) *Le descriptif des enseignements*
- 4) *Les Fiches IP*
- 5) *Un descriptif des attendus pour le **mémoire de stage** (M1) et le **mémoire de fin d'études** (M2)*

Mise en garde : le texte résume les principes fondamentaux du fonctionnement de votre année universitaire. Des compléments utiles sont détaillés dans les documents annexés.

1° Rentrée universitaire

- Accueil des promotions M1 et M2 lors de la **réunion d'information** suivie d'une **journée d'intégration** (semaine de pré-rentrée)
 - ⇒ Présentation du *calendrier annuel de la formation* et de l'architecture des enseignements par le responsable d'année.
 - ⇒ Présentation du contenu des UE par les enseignants.
- **Début des enseignements**
 - ⇒ 1^{er} semestre : M1 et M2 - cours et TD à partir de la semaine de pré-rentrée
 - ⇒ 2^{ème} semestre : M1 et M2 - stages à partir du début du second semestre ;

2° S'inscrire aux unités d'enseignement (UE)

- Retrait à la scolarité (ou en ligne) des **fiches d'inscription pédagogique** (fiches IP) lors de la semaine 1 de chaque semestre.
 - ⇒ 1^{ère} phase de restitution en semaine 2 : inscription aux UE obligatoires et optionnelles.
 - ⇒ 2^{ème} phase de restitution en semaine 3 : convocation des étudiants par le responsable d'année pour la signature de la fiche IP et l'inscription à l'UE libre (si la maquette le prévoit).

NB : l'étudiant qui ne restitue pas la fiche IP dans les délais impartis et qui ne se présente pas à la convocation n'est pas admis aux séances de TD.

- Organisation, contenu et choix des UE.
 - ⇒ Consulter les maquettes pédagogiques sur le site web de la faculté.
 - ⇒ <http://geographie.unistra.fr> (onglet « Formation »).

3° Communiquer avec l'équipe pédagogique

- Avec le **responsable d'année** pour tout sujet touchant à l'organisation des semestres, de difficultés personnelles, les examens et la validation des semestres, ...
 - ⇒ M1 UA : Alexis CONESA – bureau 403 – conesa@unistra.fr
 - ⇒ M2 UA: Dominique BADARIOTTI – bureau 401 – dominique.badariotti@live-cnrs.unistra.fr
- Avec les **enseignants** pour tout sujet touchant au contenu et l'organisation des enseignements de l'UE, les évaluations du contrôle continu.
 - ⇒ A la fin des séances de cours ou TD.
 - ⇒ Par courriel
- Avec le personnel de la **scolarité** pour tout sujet concernant la gestion administrative de leur année.
 - ⇒ Aux heures d'ouverture du service de la scolarité précisées sur le site web de la faculté (onglet « Scolarité »).
 - ⇒ Par courriel : Charlotte BOREL DU BEZ pour le M1 et M2 UA: boreldubez@unistra.fr
- Par le biais des **représentants étudiants au conseil pédagogique**, élus au début de l'année universitaire.
 - ⇒ Ils remontent les diverses demandes des étudiants de leurs promotions auprès de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Directeur des études : Pierre KASTENDEUCH – kasten@unistra.fr

Quelques principes sur les échanges par courriel :

- Les enseignants ou le responsable d'année diffusent régulièrement des informations sur la messagerie unistra des étudiants ; vous devez ainsi **consulter quotidiennement votre messagerie**.
- Vous pouvez facilement configurer votre messagerie unistra pour que les courriels réceptionnés soient transférés automatiquement sur votre messagerie personnelle (procédure sur l'ENT).
- Les courriels que vous adressez aux enseignants doivent : 1) **préciser clairement l'objet** de la demande dans la fenêtre "sujet" prévue à cet effet ; 2) **respecter la mise en forme rédactionnelle** propre à tout type de courrier.

4° Suivre les enseignements

- L'**emploi du temps** du semestre est accessible sur l'ENT.
 - ⇒ Le consulter fréquemment : des modifications peuvent intervenir en cours de semestre.
- La **présence aux séances de cours intégrés (CI), TD/TP est obligatoire**.
 - ⇒ Justifier les absences auprès des enseignants concernés (certificat, notamment médical).

- Les enseignants déposent des documents pédagogiques sur la **plateforme Moodle de l'ENT** accessible par le menu déroulant « **Pédagogie** ».
 - ⇒ S'inscrire si nécessaire à l'interface du cours en ligne proposée par l'enseignant.

5° Participer aux évaluations du contrôle continu

- **Obligatoire pour les étudiants en régime classique.**
 - ⇒ Justifier les absences auprès des enseignants concernés (certificat, notamment médical), au plus tard la semaine suivant l'évaluation, donne droit à un exercice de rattrapage.
 - ⇒ Une absence non justifiée est sanctionnée par la note zéro à l'épreuve.
 - ⇒ L'absence à toutes les épreuves du contrôle continu dans une UE qui ne prévoit pas de contrôle terminal entraîne la défaillance à l'UE.
- **Dérogatoire pour les étudiants dispensés du contrôle continu (DCC).**
 - ⇒ Etudiants salariés qui en font la demande lors des inscriptions pédagogiques (justifiée par un certificat de l'employeur).
 - ⇒ Etudiants en régime transitoire : redoublants conservant leur note

NB : La demande de dispense au contrôle continu s'effectue au moment du rendu de la fiche IP.

6° Passer les épreuves terminales – Valider les semestres

- Les **modalités d'évaluation.**
 - ⇒ Sont détaillées dans le tableau des MECC de l'année (doc.2).
 - ⇒ Prévoient une **1^{ère} session d'examen** pour chaque semestre : début du mois de janvier pour les semestres 1 et 3.
 - ⇒ Prévoient une **session de rattrapage** (session 2) organisée au mois de juin.
- Le **calendrier des épreuves** de chaque session est diffusé par voie numérique (courriel, site web et l'ENT), aux dates prévues dans le *calendrier annuel de la formation*.
- Se munir impérativement de la **carte d'étudiant** et du **n° d'anonymat** communiqué en début d'année universitaire.
- **Absence à une épreuve.**
 - ⇒ L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE.
 - ⇒ Le semestre ne peut être validé.

NB : absence justifiée par des circonstances particulières ; voir chapitre 2.1.1 des règles générales des MECC (doc. 3).

- **Validation des semestres.**
 - ⇒ Les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles.
 - ⇒ *Compensation semestrielle* : le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.
 - ⇒ *Compensation annuelle* : Il n'y a pas de compensation entre les semestres

- **Consultation des copies** des épreuves écrites.
 - ⇒ Prendre contact avec l'enseignant concerné.

- **Report des notes** de la session 1 à la session 2.
 - ⇒ Aucune note d'une UE non validée ne peut être conservée pour la seconde session.
 - ⇒ Les moyennes d'UE supérieures ou égales à 10 obtenues en première session dans une UE non validée sont reportées pour la seconde session, sans possibilité de renonciation.

CALENDRIER ANNUEL 2024/2025 - Master Urbanisme et Aménagement

Date	Sem.	Calendrier évaluations par contrôles terminaux
Jeudi 29/08/2024	35	Soutenance M2 année N-1 - Apprentis N-1
Vendredi 3/08/2024	35	Soutenance M2 année N-1 - Apprentis N-1
Lundi 02/09/2024	36	Accueil – Réunions d'information : M1 UA Lundi 02/09, 10-11h ; M2 UA, 02/09, 11-12h - ASEAU intégration 14-18h
02/09/2024	36	Semaine 0 - Rentrée lundi 2 sept + terrain M1 (mardi 3, Illzach) et M2 (jeudi 5, Woerth)
09/09/2024	37	Semaine 1 - début enseignements - Juries de M2 N-1 - Jury de diplôme M2 N-1- Publication des résultats
16/09/2024	38	Semaine 2 - inscription aux UE - Mardi 17 "Validation" atelier M1 / Mercredi 18 "Validation" atelier M2
23/09/2024	39	Semaine 3 - rendu de la fiche IP auprès du responsable d'année, et signature
30/09/2024	40	Semaine 4 -
07/10/2024	41	Semaine 5
14/10/2024	42	Semaine 6
21/10/2024	43	Semaine 7 - Mardi 22 "Mi-parcours" atelier M1 / Mercredi 23 "Mi-parcours" atelier M2
28/10/2024	44	Vacances Toussaint
04/11/2024	45	Semaine 8 - jeudi 7 Journée du Master
11/11/2024	46	Semaine 9
18/11/2024	47	Semaine 10
25/11/2024	48	Semaine 11
02/12/2024	49	Semaine 12
09/12/2024	50	Semaine 13 - Mardi 10 Restitution atelier M1 Université / Mercredi 11 Restitution atelier M2 Université
16/12/2024	51	Semaine 14 - Mardi 17 Restitution atelier M1 Collectivité / Jeudi 19 Restitution atelier M2 Collectivité
23/12/2024	52	Vacances "Noël"
30/12/2024	1	Vacances "Noël"
06/01/2025	2	Semaine de révision M1 / M2 Tous - derniers cours - préparation voyage d'étude - rattrapages de cours
13/01/2025	3	Semaine 15 - Examens session 1 S1 M1 / M2 Tous - derniers cours - préparation voyage d'étude
20/01/2025	4	Semaine 16 - Examens session 1 S1 M1 / M2 Tous - derniers cours - prépa voyage d'étude - vendredi 24 exam. 5h
27/01/2025	5	Semaine d'inter- semestre
03/02/2025	6	Semaine 1 Semestre 2 (M1) et 4 (M2) - début STAGES M1 et M2 /
10/02/2025	7	Semaine 2
17/02/2025	8	Vacances "Hiver"
24/02/2025	9	Semaine 3 - Juries M1 et M2 - Publication des résultats
03/03/2025	10	Semaine 4
10/03/2025	11	Semaine 5
17/03/2025	12	Semaine 6 - M2 Apprentis - Cours complémentaires - préparation tutorat L3 - rencontre M1 sur le thème de l'apprentissage
24/03/2025	13	Semaine 7
31/03/2025	14	Semaine 8
07/04/2025	15	Semaine 9
14/04/2025	16	Vacances "Printemps"
21/04/2025	17	Semaine 10
28/04/2025	18	Semaine 11
05/05/2025	19	Semaine 12
12/05/2025	20	Semaine 13 - M2 Apprentis - Cours complémentaires - encadrement / tutorat stage licence vendredi 16 mai
19/05/2025	21	Semaine 14
26/05/2025	22	Semaine 15
02/06/2025	23	Semaine 16 - Rendu Rapport de stage M1 lundi 02 juin
09/06/2025	24	Semaine 17 - Epreuves CT session 2 (rattrapages) du S1/S3
16/06/2025	25	Semaine 18 - Rendu Mémoire M2 "session juin" lundi 16 juin - Soutenances M1 (jeudi 19 et vendredi 20 juin) - M2 Apprentis - assistant
23/06/2025	26	Semaine 19 - Soutenances M2 "juin" jeudi 26 et vendredi 27 juin - M2 Apprentis - soutienet ou assistant
30/06/2025	27	Semaine 20 - Apprentis Voyage d'études
07/07/2025	28	Semaine 21 - Juries M1 et M2 - Jury de diplôme M2 - Publication des résultats
...	...	
...	...	
...	...	
18/08/2025	34	Semaine 29 - Rendu Mémoire de stage M2 "session septembre" lundi 18 août
25/08/2025	35	Semaine 30 - Soutenances M2 "septembre" du mercredi 27 (aout apres mid) au vendredi 29 aout - Apprentis - Apprentis N+1
01/09/2025	36	Semaine 0 - Rentrée lundi 1 sept + terrain M1 (mardi 2, mercredi 3, jeudi 4 ou vendredi 5) et M2 (mercredi 3, jeudi 4 ou vendredi 5)
01/09/2025	36	Semaine 1 - Début cours - Juries M2 - Jury de diplôme M2 - Publication des résultats

Diplôme : GO255 320		VET : GO2651 320		MI Urbanisme et aménagement Bloc - Nom UE		Semestre 1 (non compensable avec le semestre 2) GO26GS		UE	Responsable	ECTS	Code Matière	Cours : intitulés	Enseignants	HC	HTD	HoqTD	HEtu present.	Hretu	Coef inter UE	MECC Session 1 (coef intra UE)	MECC Session 2	
Bloc Atelier																						
UE 1: Atelier de diagnostic GO26GU1		1 UE obl	D. Badarotti	6	GO26GM10 GO26GM11	Le diagnostic de territoire Atelier "Diagnostic": Approches de l'espace et aménagement	D. Badarotti D. Badarotti A. Conesa S. Koch Σ	3							40 35 35 110			9 80 70 70 229	2	GO26GM11C1 / 1 rapport (coef 2) GO26GM11C2 / 1 oral (coef 1)	1 oral individuel	
Bloc Projet																						
UE 2: Production de l'espace urbain GO26GU2		1 UE obl	A. Conesa	3	GO26GM20 GO26GM21	Projet Urbain - Programmation Techniques interactionnelles de conduite de projet	D. Eckstein A. Conesa N. Lavaud Σ								38 9 8 55			76 18 16 110	1	GO26GM20C1 / 1 dossier	1 oral individuel	
Bloc Méthodologique et Scientifique																						
UE 3: Méthodes, Outils et Données d'étude et de recherche GO26GU3		1 UE obl	C. Enaux	6	GO26GM30 GO26GM33 GO26GM34 GO26GM35 GO26GM36	Recherche de données et traitements SIG Méthodes de dessin spatialisé (Autocad) Outil de visualisation en 3D (SketchUp) Approche critique des sources de l'aménageur Procédures d'aménagement	E. Propeck O. Lehmann N. Lavaud P. Lavergne D. Eckstein Σ								24 10 18 15 18 34			48 18 36 30 36 168	2	GO26GM30E1 / 1 exercice (coef 0,3) GO26GM30E2 / 1 exercice (coef 0,3) GO26GM33C1 / 1 écrit (coef 0,4)	1 écrit	
Bloc Langues																						
UE 4: Langue disciplinaire GO26GU4		1 UE obl	C. de Jong	3	GO26GM40	Anglais : Responsable Management Case Studies	Lansad (Agnieszka Kachel) Σ								20 28			32 32	1	GO26GM40C1 / Selon modalités centre de langue	Selon modalités centre de langues	
UE OPTIONNELLES GO26GX1																						
Bloc Spécialités thématiques: 4 UE parmi 5																						
UE 5: Habitat et Politique de la Ville GO26GU5		1 UE opt	A. Conesa	3	GO26GM50 GO26GM51 GO26GM52	Renouvellement urbain Politiques de l'habitat : les outils à disposition des territoires De la politique du nationale du logement aux politiques locales de P	E. Revillet + Jeanne Bruxer MA. Goujon A. Probst Σ								4 12 10 26	6		24 36 30 90	1	GO26GM50C1 / 1 écrit 1h30 (coef 0,5) GO26GM51C1 / 1 écrit 2h (coef 0,5)	1 écrit 2h	
UE 6: Ville et développement durable GO26GU6		1 UE opt	K. Fujiki	3	GO26GM60 GO26GM61	Architecture et urbanisme écologiques Ville durable	E. Albisser K. Fujiki Σ								12 12 24		18 36 24	36 36 72	1	GO26GM60E1 / 1 exercice (coef 0,4) GO26GM61C1 / 1 écrit 2h (coef 0,6)	1 écrit 2h	
UE 7: Dynamiques sociales du territoire GO26GU7		1 UE opt	M. Koebel	3	GO26GM70 GO26GM71 GO26GM72	Méthodes et Outils Participatifs Patrimonialisation et territoire Sociologie du territoire	Clémence Nicot Géraldine Djament W. Gasparini Σ								4 10 10 24	6 4 15 10	12 19 15 46	24 38 30 92	1	GO26GM70E1 / 1 exercice (coef 1/3) GO26GM71C1 / 1 écrit 2h (coef 2/3)	1 écrit 2h sur les 2 cours	
UE 8: Transports et mobilités GO26GU8		1 UE opt	A. Piombini	3	GO26GM80 GO26GM81	Transports, mobilités et jeu d'acteurs Mobilité et aménagement	P. Fierling S. Liziard Σ								14 12 26		24 18 39	84 36 120	1	GO26GM80E1 / 1 fiche de synthèse (coef 0,4) GO26GM81C1 / 1 écrit 1h30 (coef 0,6)	1 écrit 1h30	
UE 9 Libre GO26GU9		1 UE opt	D. Badarotti	3															1			
Totaux		9 UE		30		Somme									137	242	447,5	307	913		selon UE	selon UE
Semestre 2 (non compensable avec le semestre 1) GO26HS																						
Bloc Stage professionnel																						
Stage professionnel tutoré GO26HU1		1 UE obl	A. Conesa	30	GO26HM10	Stage professionnel tutoré	A. Conesa S. Koch Σ								42 42 84			84 84 168	1	GO26GHM10E1 / 1 rapport (coef 0,75) GO26GHM10E2 / 1 soutenance (coef 0,25)	1 rapport (coef 0,75) 1 soutenance (coef 0,25)	

Annexe : Descriptifs

M1 UA / AUDT - Descriptifs

SEMESTRE 1

UE1 : Atelier de Diagnostic

Les étudiants réalisent en groupe et sous la direction d'universitaires et de professionnels, un dossier de diagnostic relatif à une question d'aménagement posée en début de semestre par un organisme professionnel partenaire. L'ensemble du travail est réalisé sous la forme d'atelier. Lors de différentes séances de TD, les intervenants encadrent les travaux. Le travail dure pendant tout le semestre. Il est ponctué toutes les semaines de rencontres entre le comité de pilotage et les groupes d'étudiants. Les étudiants utilisent les cours et les interventions de l'ensemble de l'équipe pédagogique et mènent une recherche documentaire pour réaliser ce dossier. Le travail se termine par la remise d'un dossier, et une présentation des résultats devant le comité d'encadrement, suivie le cas échéant par une présentation publique.

UE2 : Production de l'espace urbain

Les étudiants réalisent en groupe un dossier de programmation urbaine sur un espace réel présenté en début de semestre. Lors de différentes séances de TD, les intervenants encadrent les travaux. Le travail dure pendant tout le semestre. Il est ponctué toutes les semaines de rencontres entre les intervenants et les groupes d'étudiants. Les étapes de diagnostic, de formulation des problématiques urbanistiques et de conception d'un projet urbain sont réalisées à l'aide des interventions de l'ensemble de l'équipe pédagogique. La question de la mise en œuvre de l'urbanisme et de son articulation avec les documents réglementaires d'urbanisme et les enjeux locaux est notamment au cœur de l'exercice. Enfin, le dossier est présenté devant un auditoire qui comprend l'équipe d'intervenants ainsi que les acteurs professionnels concernés (collectivités, etc.). En complément de la présentation, un poster est produit et fait l'objet d'un enseignement et d'un suivi spécifique.

UE3 : Méthodes, Outils et Données d'Étude et de Recherche

L'objectif de cette UE est de faire assimiler aux étudiants les bases d'un arsenal de méthodes et d'outils pour mener à bien des rapports d'étude dans le domaine de l'aménagement du territoire. Le lien entre les données, les outils techniques et méthodologiques ainsi que les procédures d'aménagement permet de former les étudiants à une démarche globale d'aménageur. L'acquisition de cette démarche concerne aussi la position de chercheur dans le domaine des sciences du territoire. Plusieurs enseignements répondent à plusieurs objectifs :

- Jeter les bases d'une connaissance fine des sources d'information privilégiées par l'aménageur, tout en formant l'étudiant à leur archivage et à leur manipulation grâce à l'outil SIG.
- Initier au logiciel Autocad.
- Initier au logiciel SketchUp.
- Apprendre à l'étudiant à savoir replacer les procédures d'aménagement et les documents réglementaires dans leur contexte (historique, idéologique, politique).
- Donner les bases de la recherche documentaire dans le domaine de l'aménagement, la connaissance des sources d'information et l'analyse critique de ces sources.

UE4 : Anglais

Pratique de l'anglais par les enseignants spécialisés du centre de langues.

UE5 : Habitat et Politique de la Ville

Cette UE permet d'appréhender spécifiquement la question de l'habitat, fondamentale dans toute politique d'aménagement ou de développement, en particulier dans la politique de la ville. L'approche des enseignements varie du généraliste au localisé. Les principaux acteurs de l'habitat, leurs liens et leurs politiques sont présentés. La stratégie des grands acteurs locaux est aussi analysée, tout comme le rôle plus précis des politiques de rénovation urbaine dans les quartiers en difficulté.

UE6 : Ville et Développement Durable

Cette UE vise à apporter un éclairage particulier sur la ville et son aménagement, pris du point de vue du développement durable, et ce à diverses échelles (immeuble, quartier, ensemble d'une ville). La prise en compte de la durabilité dans l'aménagement est ici présentée dans une perspective de développement urbain et des stratégies afférentes, mais aussi dans une perspective architecturale de conception d'espaces bâtis.

UE7 : Dynamiques Sociales du Territoire

Cette UE regroupe des enseignements portant sur les aspects sociologiques de la construction des territoires. Le recours à des concepts issus des sciences sociales donne aux étudiants des clés de lecture de l'organisation et du fonctionnement des territoires, ainsi que de la construction des politiques territoriales. Les concepts sont illustrés par des exemples relatifs à des modes de gouvernance innovants de projets territoriaux. En particulier, les enseignements abordent les concepts de participation, de démocratie participative et d'habitat participatif, appliqués dans des TD dont l'un prend la forme d'un jeu de rôles.

UE8 : Transports et Mobilités

Transports, mobilité et jeu d'acteurs

A partir des besoins constatés de déplacements (aspects sociologiques), l'objectif de l'intervention est de dresser un panorama exhaustif de l'organisation institutionnelle des transports, de la diversité des acteurs et de ses enjeux. Après avoir abordé les éléments plus techniques des modes de transport collectifs et leurs effets sur le territoire, l'exposé se propose d'insister sur la complexité des interfaces nécessaires pour permettre l'intermodalité informationnelle, tarifaire et physique. Les modes actifs sont également présentés et l'écomobilité clôt l'intervention en présentant de nouvelles manières de concevoir la mobilité autour de la notion de services innovants.

Mobilité et Aménagement

Ce cours traite des effets structurants des grandes infrastructures de transports, de l'aménagement du territoire par les transports et pose la question de la valorisation induite des espaces notamment d'un point de vue économique. Pour y répondre, les travaux et conclusions d'observatoires des grandes infrastructures de transport seront mobilisés aux niveaux inter et intra-urbains.

UE9 : UE Libre

Les étudiants suivent une UE libre, en cohérence avec leur projet professionnel et après avis du responsable de l'Unité d'enseignement libre.

SEMESTRE 2

UE 1 : Stage professionnel tutoré

Stage tutoré de 4 mois dans un organisme d'aménagement, d'urbanisme ou de développement des territoires. La localisation et le contenu du stage doivent être conformes aux objectifs du Master et approuvés par les encadrants universitaires. Un travail de problématisation et une prise de responsabilité sont exigés au cours de ce stage de la part de l'étudiant.

L'encadrement du stagiaire est effectué par un maître de stage de la structure et par un correspondant pédagogique enseignant du parcours Aménagement, Urbanisme et Développement des Territoires. Le correspondant pédagogique effectue une visite en structure pour assurer le suivi. Trois regroupements à l'université avec travail à rendre et présentation orale devant l'ensemble des correspondants pédagogiques sont programmés durant le stage.

Le travail de stage fait l'objet d'un rapport problématisé soutenu en fin de semestre devant un jury d'universitaires et de professionnels.

Master 1 AUDT – Semestre 2 – Mémoire de stage

Le semestre 2 du Master 1 Aménagement Urbanisme et Développement des Territoires consiste en un stage en organisme de 4 mois minimum. Ce stage est tutoré : chaque stagiaire est encadré par un correspondant pédagogique qui lui rend visite sur son lieu de stage. De plus, les stagiaires sont regroupés 3 fois dans le semestre pour présenter l'avancement de leurs travaux et les orienter en vue de la réalisation d'un mémoire de stage.

Le mémoire de stage est ainsi construit par l'étudiant avec l'appui et la consultation de son encadrant pédagogique. **Il ne s'agit pas d'un rapport d'activités**, ni d'un dossier d'enquête ou d'observation. La posture du mémoire de stage n'est pas « j'ai vu », mais plutôt « j'ai vu, j'ai compris, j'ai analysé, et, éventuellement, je propose ».

Le mémoire porte sur des thématiques de terrain abordées à l'occasion du stage. Il reflète le travail effectué pendant le stage mais c'est aussi **le traitement d'une question choisie par l'étudiant** avec le soutien de son encadrant pédagogique. Il montre que l'étudiant est capable de prendre de la distance critique et de la hauteur de vue par rapport à une pratique quotidienne, qu'il sait en rendre compte par écrit et que tout cela lui donne une plus grande maîtrise de son futur métier. C'est pourquoi le premier destinataire du mémoire est la structure accueillant le stage.

Le mémoire de stage reprend donc les principaux éléments produits pendant le stage, mais dans un document adoptant une structure universitaire. Il comporte donc une dimension d'analyse scientifique (**problématisation de la mission**, approfondissement bibliographique et analyse critique).

Le mémoire devra comporter au moins quatre éléments :

- une présentation du **contexte** qui entoure la mission de stage. En ce qui concerne la présentation de l'organisme d'accueil et la fonction occupée, elle doit être **très succincte** et positionnée dans un préambule, en annexe, ou dans une partie de l'introduction mais **jamais** dans le corps du texte ;
- une analyse du travail effectué, qui insiste sur **les méthodes** autant que sur **les résultats**, accompagnée des documents éventuellement produits pendant la durée du stage. Si plusieurs dossiers ont été traités, il est possible de ne développer qu'une sélection représentative du travail ;
- une **mise en perspective** théorique et critique ; il ne s'agit pas de juger le fonctionnement de la structure d'accueil, mais de situer la mission dans un double contexte : d'une part l'état des connaissances (théories et doctrines, bibliographie, travaux semblables sur d'autres sites, etc.) et celui de la structure (problématiques, acteurs, enjeux...).
- une **conclusion** présentant les principaux apports, les limites et éventuellement les perspectives ouvertes par le travail effectué.

Le mémoire sera évalué sur différents critères :

- construction d'un questionnaire ;
- capacité à énoncer une problématique et à construire une démonstration en réponse à la question posée ;
- organisation du propos ;
- conduite du travail d'analyse ;
- formulation de conclusions ;
- qualité de la rédaction, de la mise en forme et des productions graphiques.

Le mémoire de stage est réalisé en 2 exemplaires au moins (un pour chacun des encadrants pédagogiques) et envoyé à la Faculté ou déposé directement par l'étudiant avant le 31 Mai 2025.

Le travail est soutenu le 19 ou 20 Juin 2025 devant un jury composé des deux encadrants pédagogiques ainsi que plusieurs professionnels spécialistes de la thématique concernée. La soutenance comprend une présentation de 15 minutes suivie d'une discussion de 15 minutes. L'exposé oral doit être un complément par rapport à l'écrit, une mise en perspective. Un plan de soutenance qui ne reprend pas fidèlement le plan du mémoire sera apprécié (prise de recul). Tout comme le document écrit, la soutenance est travaillée en amont avec les encadrants pédagogiques lors des regroupements.

La soutenance sera évaluée sur différents critères :

- organisation de la présentation ;
- capacité à exposer clairement les objectifs, les moyens et le raisonnement pour y parvenir, les conclusions à en tirer (bilan, propositions) ;
- respect du timing.

Université

de Strasbourg

Master 1 Urbanisme et aménagement :
Aménagement, Urbanisme, Développement des Territoires
Enseignant responsable : Alexis CONESA

Faculté de géographie
et d'aménagement
Université de Strasbourg

Semestre 7 : 30 crédits

Semestre 8 : 30 crédits

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE 2024-2025

Document à remplir et à faire signer par le responsable pédagogique

N° Etudiant :

NOM :Prénom :

SEMESTRE 7 :

Cocher dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous les UE suivies cette année.

Cocher UE suivies	Code Apogée	Intitulé des UE	Demande de dispense
		UE obligatoires (18 crédits)	
	GO26GU1	Atelier de conduite de projet (6 crédits)	
	GO26GU2	Production de l'espace urbain (3 crédits)	
	GO26GU3	Méthodes, outils et procédures d'étude et de recherche (6 crédits)	
	GO26GU4	Langues disciplinaires (3crédits)	
		Anglais	
	GO26KX11	UE optionnelles (4 UE au choix parmi 5 UE (12 crédits)	
	GO26GU51	Habitat et Politique de la ville (3crédits)	
	GO26GU6	Ville et développement durable (3 crédits)	
	GO26GU71	Dynamiques sociales du territoire (3 crédits)	
	GO26GU8	Transports et mobilités (3 crédits)	
	GO26GU9	UE libre (3 crédits)	

Attention – UE optionnelles : pas de changement en cours de semestre sans l'aval de l'administration et du responsable d'année

SEMESTRE 8 :

GO26HM10 : Stage en entreprise (30 crédits)

Cas particuliers

1. Je demande à bénéficier d'un statut particulier (salarié, sportif de haut niveau...) me donnant droit à (cocher la case adéquate) :

une dispense totale des épreuves sans convocation (cocher toutes les cases de la colonne de droite)

Pour bénéficier d'une dispense totale, je dois travailler au moins 60 heures par mois ou 120h par trimestre et je justifie d'un contrat de travail qui couvre l'année universitaire (joindre une attestation de l'employeur)

une dispense partielle des épreuves sans convocation (cocher les cases des UE pour lesquelles une dispense est demandée)

Date et Signature de l'étudiant

Signature du responsable pédagogique